

■ **Gentile peinture**, à Lausanne, plâtrerie-peinture (FOSC du 16.08.1999, p. 5595). Par décision du 1er avril 2004, le Président du Tribunal de l'arrondissement de Lausanne a prononcé la faillite du titulaire.

Journal no 6099 du 14.06.2004
(02316704 / CH-550.0.066.345-3)